

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 905-23

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 14 mars 2023, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine a adopté le projet de règlement suivant :

Projet de règlement numéro 905-23 « *Règlement concernant l'imposition d'une contribution destinée à financer tout ou en partie des dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux* ».

Ce projet de règlement vise à exiger, lors de la délivrance d'un permis de construction, d'une contribution monétaire à l'égard des travaux suivants :

- La construction d'un nouveau bâtiment partiellement ou entièrement résidentiel;
- L'agrandissement ou la rénovation d'un bâtiment résidentiel existant qui ajoute une ou plusieurs unités de logement;
- La construction d'un nouveau bâtiment résidentiel en plusieurs phases.

Ceci, dans le but de créer un fonds destiné à financer l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures et d'équipements municipaux.

2. Ce projet de règlement s'applique à l'ensemble du territoire.
3. Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Une assemblée publique de consultation sera tenue par le conseil le **28 mars 2023 à 19 h 30** dans la salle du conseil de l'hôtel de ville au 5465 boulevard Marie-Victorin, Ville de Sainte-Catherine.
5. Le projet de règlement peut être consulté aux Services juridiques et greffe, sis au 5465 boulevard Marie-Victorin, Ville de Sainte-Catherine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 13 h ou en consultant le site internet de la Ville, dans la section *Avis publics*.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service de l'aménagement du territoire et développement économique, au numéro (450) 632-0590 poste 5130.

Donné à Sainte-Catherine, ce 20 mars 2023



Audrey-Maude Parisien, notaire
Greffière et directrice des Services juridiques